

L'Observatoire national de la biodiversité

Les chiffres de référence sur la biodiversité en France



Qu'est ce que l'ONB ?

L'Observatoire national de la biodiversité (ONB) est un **dispositif partenarial** qui vise à rendre compte de l'état et l'évolution de la biodiversité, ainsi que des pressions qui l'affectent et des réponses mises en place par les pouvoirs publics, la société civile et le citoyen.

Il est coordonné par l'Office français de la biodiversité (OFB), en partenariat avec le service statistique (SDES) du ministère en charge de l'environnement. L'Observatoire rassemble des experts issus de la sphère de l'État, du monde de la recherche, des associations et des professionnels de la biodiversité.

L'Observatoire s'inscrit dans une **démarche scientifique rigoureuse et transparente**.

Il veille à garantir la neutralité et la fiabilité de ses productions (rapports, indicateurs, etc.), qu'il met à disposition sur le portail naturefrance.fr.

Ses productions

En se basant sur les données disponibles, l'Observatoire conçoit et diffuse des **indicateurs** apportant un éclairage sur les grandes questions relatives à la biodiversité en France.

Plus d'une centaine d'indicateurs sont disponibles sur le site naturefrance. À partir de ce panel, l'ONB élabore des publications de synthèse dont les messages clés dressent un panorama de la biodiversité.

Il produit également des **cartes, des infographies, des datavisualisations** ainsi que des **vidéos explicatives**.

La **diversité des publications** de l'ONB permet à un public large (citoyens, élus, scientifiques, professionnels de la biodiversité, journalistes, monde associatif, etc.) de mieux appréhender la biodiversité et ses enjeux en France (hexagone et outre-mer).

Son périmètre

Les productions de l'ONB couvrent **l'ensemble du territoire français (outre-mer compris) et ses principaux milieux** (terrestres, aquatiques, marins, etc.). Les indicateurs sont élaborés à partir de sources de données multiples, et sont mis à jour à pas de temps réguliers. En fonction des données disponibles et du sujet traité, ils sont produits et déclinés à l'échelle la plus fine et pertinente possible (région, département, commune, maille 10 km x 10 km, station de mesure, etc.). Cette territorialisation est effective pour plus de la moitié d'entre eux.

Chaque indicateur est accompagné de visuels (graphiques, cartes) et d'une documentation (sources de données, méthodologie, etc.) afin d'en faciliter son appropriation.

L'Observatoire partage ses productions au plus grand nombre qui peut les réutiliser comme source d'informations complémentaire.

Son fonctionnement

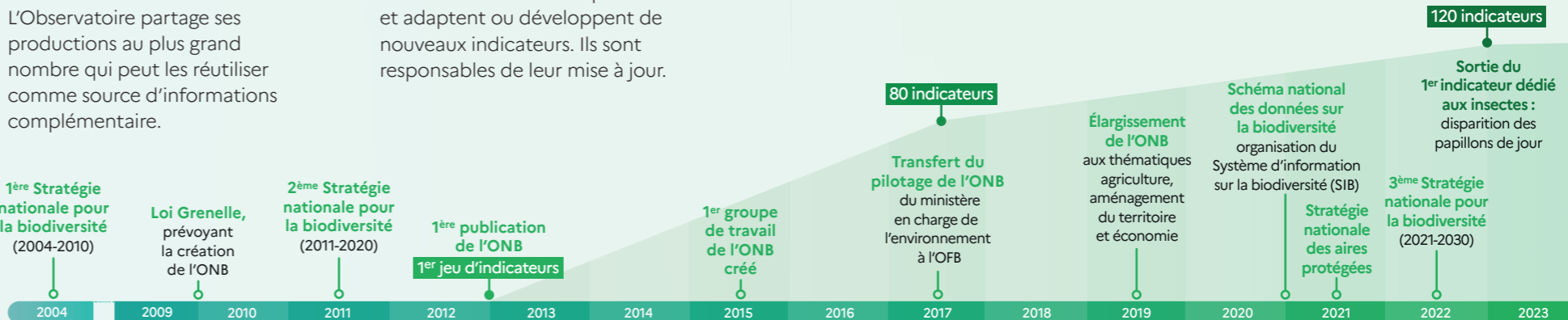
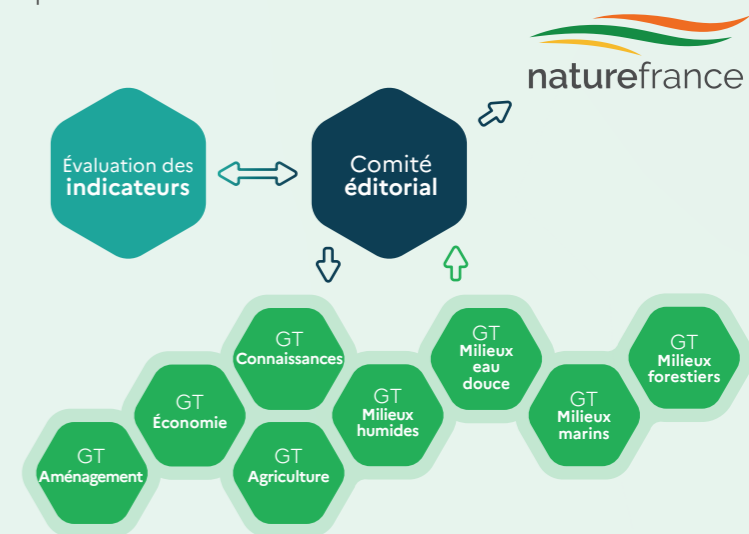
L'Observatoire est composé de différents groupes de travail par thématique ou milieu et d'un comité éditorial, copiloté par l'OFB et le SDES.

Le **comité éditorial** de l'ONB coordonne l'activité des groupes de travail et valide toute nouvelle production, sur le fond comme sur la forme. Il veille à l'application de la feuille de route de l'Observatoire. Il est composé des pilotes des groupes de travail, de représentants de la société civile, de l'OFB, du ministère en charge de l'environnement, du MNHN et du monde de la recherche.

Les **groupes de travail (GT)** sont composés d'experts qui ont pour missions de cadrer le périmètre de travail du GT et d'identifier les sujets à traiter. Ils mobilisent les données ou indicateurs existants disponibles et adaptent ou développent de nouveaux indicateurs. Ils sont responsables de leur mise à jour.


Chaque GT s'appuie sur une instance consultative, qui réunit l'ensemble des parties prenantes volontaires de son périmètre de travail : la **réunion thématique (RT)**. Le GT informe la RT des différents travaux réalisés ou en cours. Les membres de la RT peuvent également faire remonter des sujets qu'il serait intéressant d'explorer en GT.

Les indicateurs publiés font l'objet d'une **évaluation par des experts indépendants** mandatés par la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB). Leurs recommandations sont prises en compte par le GT lors de la mise à jour de l'indicateur.

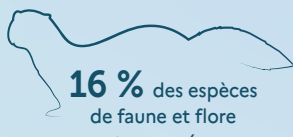


L'ONB en quelques dates


Focus sur 10 indicateurs de l'ONB



2 espèces de papillons de jour sur **3** ont disparu d'au moins un département de métropole entre les périodes 1900-1990 et 2000-2020



16 % des espèces de faune et flore sont menacées ou éteintes en France en 2023




+ 7 % de bois favorable à la biodiversité (gros bois et bois mort) en métropole entre les périodes 2008-2012 et 2013-2017



Au printemps, les oiseaux migrateurs arrivent **4,7 jours** plus tôt en métropole en 2022, par rapport à 1986

1 obstacle tous les **4** kilomètres de cours d'eau en métropole en 2023



+14 % de ventes de produits phytosanitaires à usage agricole entre les périodes 2009-2011 et 2018-2020



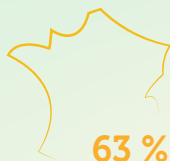
57 % des surfaces de mangroves françaises font l'objet de mesures de conservation en 2020



2,6 milliards d'euros ont été consacrés à la protection de la biodiversité en France en 2020



6 fois plus de participants à des programmes de sciences participatives en lien avec la biodiversité en 10 ans



63 % des groupes d'espèces ont une répartition mal connue en métropole en 2023

Principaux partenaires de l'ONB

Comité éditorial



Rédaction : Amélie Le Mieux (OFB) - Anthony Coulinin, Alexis Cerisier-Auger (SDES) | Conception graphique : Olivier Debuf (OFB)
 Crédits photo couverture : Benjamin Guichard / Office français de la biodiversité



Les indicateurs de l'ONB se basent sur des sources de données très diverses, dont une grande partie est accessible dans le cadre du Système d'information sur la biodiversité (SIB). Retrouvez l'ensemble des productions de l'ONB sur naturefrance, le service public d'information sur la biodiversité